

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toutes les 16 minutes, problème insoluble sur les tronçons à voie unique. Ces considérations suffisent déjà à démontrer, pour la ligne du Saint-Gothard, l'impossibilité matérielle d'un service d'exploitation constitué par des trains légers à intervalles rapprochés, aussi pensons-nous pouvoir nous dispenser d'établir le compte exact des frais de personnel et d'exploitation qui en résulteraient. Nous faisons remarquer néanmoins que les dépenses nécessitées par la traction et la conduite des trains seraient en chiffres ronds de 40 % plus élevées que si les trains amenés par les locomotives à vapeur poursuivent le trajet en conservant dans la mesure du possible la composition d'arrivée.

Enfin, nous faisons remarquer que les trains de marchandises lourds à double traction étaient prévus dans le projet d'installation de la traction électrique sur le tronçon Erstfeld-Bellinzone. Nous les avons dès le début considérés comme une nécessité et en avons tenu compte lors du choix du système.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

Compte rendu de l'Assemblée générale du 4 avril 1917, au Palais de Rumine.

(Suite et fin).¹

Lutry possédait sûrement une belle collection. Sa position sur la route d'Italie, dans un vignoble estimé et aux portes de la capitale, lui faisait un sort enviable. Elle n'en montre plus qu'une seule en place. Une autre dormait chez un chiffonnier de Pully; elle a dû son salut à ce séjour sans gloire.

A Vevey, l'emblème c'est la vigne, le pampre et les grappes. Deux enseignes restent au Musée Jenisch; la seconde y fit son entrée à l'occasion de la dernière fête des Vignerons: un pauvre Suisse allemand la décrocha en tombant de la fenêtre sur laquelle il s'était endormi. Il en est mort et l'on n'a pas rependu l'écu. M. Epitoux nous fait passer sur l'écran quelques beaux échantillons, en en soulignant les caractères locaux. Le travail du ferronnier est souvent remarquable. Les autres enseignes ont suivi le sort commun et se sont perdues, sans traces.

Mézières, sur la route de Berne, en avait de fort belles. C'était une halte obligée. Noble de Watteville y tenait table d'hôte et avait inscrit ses armoiries sur un écusson encore en place et classé comme monument historique. A Bressonnaz, ce fut Noble Dame de Cerjat qui recevait les hôtes de marque; ils dinaient à sa table et mangeaient fort bien. A Coppet enfin, on voit encore la console magnifiquement ouvree de la Croix Blanche, croix de Savoie. La reproduction qu'en a faite notre conférencier montre la beauté de l'œuvre. L'écu attend dans un grenier la main qui le remettra en place.

L'importance de l'enseigne se mesurait à celle des châteaux. Il est clair que lorsque Noble Nicod de Blonay tenait la maison de la Fleur de Lys en rue de Bourg, il mettait plus en façade que les Ministres du Saint Evangile débitant à pinte les crus qu'on leur attribuait à titre de salaire en nature. Ces honorables fonctionnaires, et d'autres avec eux, ne voyaient pas d'outrage à restaurer leurs ouailles, à condition expresse d'éviter les excès, et, cas échéant, de reconduire au logis conjugal les hôtes un peu lancés. Au besoin, on les munissait d'un falot. Leurs Excellences surveillaient d'un œil paternel ces pratiques, car bien des langues se déliaient entre le verre et la bouteille, et maint indésirable fut pris au miel qui avait échappé au vinaigre de la police. Il y eut pourtant des que-

relles, ainsi lorsque le bailli de Romainmôtier, non content de débiter le rendement de ses attributs, se mit à faire des achats en gros et fournit à l'emporter. L'Hôtel de Ville porta plainte; le Seigneur baillif eut un démêlé avec le Conseil des Douze et dut faire amende honorable. Il y avait une justice à Berne.

La bienveillance des baillis s'exerçait aussi en faveur des membres notables ou souffrants de la communauté. Il était en effet prescrit de servir le meilleur vin aux anciens, aux malades et aux femmes en espérance. Le reste aux pékins. C'était du socialisme bien entendu.

Les enseignes et les manaux nous racontent ces détails piquants. Ils nous parlent aussi des monopoles empêchant la vente hors des murs. Les écrivains de leur côté nous rappellent ce temps bon enfant où les hôtelleries suisses étaient avec magnificence, et sous les regards bénévoles du noble tenancier, des salles lambrissées et garnies d'armoiries sur bois, vraies cartes de visite d'hôtes fameux. Nul ne sait où ont passé ces richesses. De somptueux poëles en catelles y répandaient la chaleur et le bien-être. Montaigne s'y montra sensible en 1580. Il ne parle pas d'enseignes. Manquaient-elles à ce moment? On ne sait. Toutefois elles se multiplièrent peu à peu, à tel point que leur pullulement et leur emprise sur la voie publique incitèrent l'Autorité à des mesures restrictives. Ce fut le commencement de la déchéance, et de nos jours l'enseigne plate a remplacé, sans succès ni beauté, la vieille console et l'écu de jadis. Honneur à ce qui en reste et à ceux qui les soignent.

Cette savoureuse conférence, agrémentée de nombreuses projections lumineuses, obtint le succès mérité par la consciencieuse documentation de son auteur. Une publication est en préparation, qui mettra au jour bien des trésors ignorés.

En fin de séance, M. Junod propose à la Société vaudoise de s'inscrire comme membre de l'Association de navigation du Rhône au Rhin. Adopté. Sur proposition de M. Gunthert, le Comité s'entendra sur la cotisation à offrir.

La séance est levée à 6 heures, avec rendez-vous au Buffet de la Gare où nous attendait un souper-choucroute qu'assaisonnera une bonne gaité. La réunion ne finit ainsi que vers onze heures du soir.

Le Secrétaire, A. P.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes

(Section de la Société suisse).

Réunion du samedi 26 mai 1917.

M. le Dr Karl Moser, professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale, et une trentaine de ses élèves se trouvent au mois de mai pour quelques jours à Genève où ils se livrent à une étude approfondie des édifices du XVIII^e siècle.

La Société saisit avec empressement l'occasion qui s'offre ainsi à elle de se mettre en rapport plus intime avec de jeunes Confédérés et de futurs collègues et invite les hôtes momentanés de Genève à un modeste souper de campagne qui a lieu au restaurant du Lion-d'Or, à Cologny.

Ce souper, auquel quarante-cinq convives prennent part, réussit fort bien dans sa simplicité, car tout y contribue; le temps notamment, de menaçant qu'il était dans l'après-midi, s'est remis pour la soirée et permet de jouir d'une vue de toute beauté sur le lac, sur la ville, sur le Jura.

Quatre personnes seulement prennent la parole au dessert, toutes d'une façon excessivement brève: M. F. Fulpius, prési-

¹ Voir numéro du 11 août 1917, p. 159.

dent de la Société, pour souhaiter la bienvenue en français et en allemand à ses hôtes, M. Moser pour remercier, M. Neher, membre de la section, enfin l'un des élèves en français.

Chacun s'installe ensuite sur la terrasse du restaurant et la soirée se passe agréablement à des occupations diverses jusqu'à 10 heures et quart, moment fixé pour le départ.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes

(Section de la Société suisse).

Séance du lundi 25 juin 1917.

M. F. Fulpius, président, ouvre la séance à 5¹/₄ heures et commence par donner divers renseignements sur les affaires courantes.

L'envoi de la brochure contenant la conférence de M. C. Martin a eu lieu. Les informations demandées par le chef du Département des Travaux publics ont été réunies et lui ont été transmises. Le Comité central a annoncé aux sections que, vu les circonstances, la section de Schaffhouse renonçait à organiser l'assemblée générale dont elle s'était chargée. Un modeste souper de campagne a permis de réunir pour une soirée, d'une part, M. le Dr K. Moser, professeur à Zurich, et une trentaine de ses élèves de passage à Genève, d'autre part, un certain nombre de membres de la Société.

Le motif pour lequel la séance a lieu est la nomination de deux membres du jury devant juger le concours d'idées ouvert par la Ville de Genève pour l'aménagement du quai Turretini (quai du Seujet actuel), le raccordement de ce quai au quai de Saint-Jean et l'étude de l'ensemble architectural du nouveau quartier à construire.

Le président donne lecture de la lettre du Conseil administratif à la Société à ce sujet et fournit quelques explications sommaires en se basant sur un plan présenté à l'assemblée; ces explications provoquent une discussion assez animée en ce qui concerne le projet connexe d'aménagement du cours du Rhône.

La Société décide tout d'abord d'émettre un vœu tendant à ce que le concours soit limité aux architectes genevois et de le transmettre au Conseil administratif, puis de nommer deux jurés en titre et deux jurés-suppléants, tous pris en dehors de Genève. Sont nommés jurés en titre: MM. K. Moser, Zurich, et Taillens, Lausanne; jurés-suppléants: MM. P. Bouvier, Neuchâtel, et Daxelhofer, Berne.

Il n'est pas fait de proposition individuelle.

La séance est levée à 5 h. 50.

Publications du Service des Eaux du Département fédéral de l'Intérieur.

Le Service des eaux du département suisse de l'Intérieur nous a adressé la circulaire suivante:

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur deux publications de notre service qui présentent un intérêt tout spécial pour les ingénieurs s'occupant de questions hydro-techniques, savoir:

1. *Tables de récapitulation des principaux résultats des observations hydrométriques suisses.* (Prix fr. 8.—).
2. *Tableaux graphiques des observations hydrométriques suisses et débits quotidiens aux stations limnimétriques principales.* (Prix fr. 40.—).

L'année 1914, qui vient de paraître, apporte d'importantes améliorations dans ces deux publications, les rendant plus utiles encore aux ingénieurs.

La première de ces publications contient:

1. la surface du bassin de réception du cours d'eau près de la station limnimétrique et surface du lac;

2. la date du commencement des observations;
3. l'altitude absolue de la station limnimétrique, rapportée au nivellement de précision de la Suisse (date du nivellement, indication du repère, cote du zéro du limnimètre);
4. les hautes eaux extraordinaires;
5. les basses eaux extraordinaires;
6. les hauteurs moyennes du mois;
7. la hauteur moyenne de l'année (janv.-déc.);
8. la hauteur maximum de l'année;
9. la hauteur minimum de l'année.

La seconde publication contient:

1. Les courbes des niveaux (tableaux graphiques) aux principales stations limnimétriques. (Les données de 212 stations sont publiées en 1914.)
2. Les débits quotidiens des principales stations limnimétriques. (56 stations pour 1914.)

Ces tableaux indiquent:

- a) le débit quotidien en m³ par seconde (moyenne du jour);
- b) le débit quotidien moyen maximum;
- c) le débit quotidien moyen minimum;
- d) les débits totaux (mensuels) moyens, maximum et minimum absolus en m³ par seconde (Q);
- e) les débits totaux (mensuels) moyens, maximum et minimum absolus en litres/secondes par m² du bassin de réception (q);
- f) le débit annuel moyen (somme des débits quotidiens moyens de l'année divisés par le nombre de jours);
- g) le débit « semi-annuel » (atteint autant de fois que dépassé pendant l'année, c'est-à-dire qui existe au moins pendant 182 jours consécutifs ou non) en m³ par seconde (Q) et en litres/secondes par km²;
- h) la surface du bassin de réception de la station limnimétrique;
- i) le nombre d'observations quotidiennes.

L'année 1914 contient également:

3. Un tableau des stations du réseau limnimétrique suisse avec les cotes du zéro et des renseignements sur l'état de la mise au net des observations.

Comme on nous demande toujours beaucoup de renseignements qui tous sont contenus dans les publications susmentionnées, nous supposons que ces dernières sont insuffisamment connues dans les milieux intéressés.

Il serait alors peut-être recommandable que les firmes utilisant nos données reçoivent régulièrement, à leur sortie de presse, les publications précitées. Nous accepterons donc avec plaisir toute demande d'abonnement qui nous sera adressée.

Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Offre de place.

N° 540: *Ingénieur-mécanicien* comme chef d'exploitation d'une usine de grosse mécanique actuellement en construction. Français langue maternelle.

Demandes de place.

N° 97: *Ingénieur-géomètre* avec pratique travaux géodésiques.

N° 111: *Ingénieur-constructeur* très expérimenté, charpente métallique, béton armé, etc.

N° 113: *Jeune dessinateur* (architecture) avec pratique de chantier.

Prière de s'adresser au Secrétariat de la Société, à Zurich, Tiefenhöfe, 11 (Paradeplatz).